



**Fédération CGT des Sociétés d'études**

263 rue de Paris - case 421 - 93514

Montreuil cedex

Tél. 01 48 18 84 34, fax 01 48 18 84 86

E-mail : [fsetud@cgt.fr](mailto:fsetud@cgt.fr)

Site internet : [www.soc-etudes.cgt.fr](http://www.soc-etudes.cgt.fr)



## Colloque Informatique du 7 juin 2001

Que cache le discours

sur la pénurie

d'informaticiens ?

## « que cache le discours sur la pénurie d'informaticien ? »

le 7 juin 2001

### COMPTE RENDU DU COLLOQUE

Avec la participation de :

Sabine Reynosa de la Fédération CGT des sociétés d'études

Jean Gimont journaliste

Serge Leroux de l'I SERES

Mireille Battut du cabinet SECAFI ALPHA

#### **Sabine Reynosa de la Fédération CGT des sociétés d'études**

Alors que plus de 100.000 salariés de la Net-économie sont licenciés aux Etats-Unis, et près de 10.000 en France, certains nous expliquent qu'il y a pénurie d'informaticiens.

Il est vrai que les offres d'emplois ont quintuplé. D'autre part, les besoins en effectifs dans les technologies de l'information et de la communication à l'horizon 2010 seraient évalués à 379.000 salariés, soit une hausse de 53 % du total des effectifs de ce secteur en 10 ans, et de 90 % sur la même période pour les fournisseurs de services informatiques.

En même temps, le taux de turn-over est important. Le taux de démission dépasse 8 % au niveau des emplois informatiques et se situe à 16 % dans les Sociétés de Service et d'Ingénierie Informatique.

On peut se demander si les problèmes de recrutement dont parle si souvent le patronat de la branche ne seraient pas liés à de mauvaises conditions de travail, en particulier dans les SSI (horaires à rallonge, manque de reconnaissance) et aux rémunérations qui ne seraient plus en adéquation avec la qualité et la quantité du travail demandé.

A ces mauvaises conditions de travail, s'ajoute une exigence particulière sur l'âge (moins de 40 ans) et la formation (minimum bac+4) des salariés les plus recherchés.

On pourrait aussi se demander pourquoi la majorité des informaticiens sont des hommes.

Ce colloque devrait permettre d'en débattre et d'apporter quelques propositions en la matière.

### Jean Gimont journaliste

Combien sont les informaticiens ? Les chiffres varient facilement : 550 000 selon le patronat, 450 000 selon l'APEC, 420 000 selon le Monde Informatique.

L'état lui-même ne connaît pas le nombre de ses fonctionnaires informaticiens.

Oui il y a pénurie si on lit les journaux. Il faut bien constater que les petites annonces de la presse et les sites de recrutement proposent essentiellement des emplois dans ce secteur d'activité (informatique, multimédia). Les grandes sociétés de service annoncent des recrutements par milliers.

La pénurie serait mondiale. Ainsi, les gouvernements américain et allemand souhaitent largement ouvrir leurs frontières aux informaticiens étrangers. Ces visas se comptent en dizaine de milliers quand ce n'est pas en centaine de milliers.

Pourtant, de nombreux informaticiens indiens ont déjà fait l'aller-retour entre leur pays et les USA. Si la pénurie était telle, ils auraient retrouvé du travail malgré l'affaiblissement de la croissance américaine. Des sociétés comme Oracle ou Sun embauchent aujourd'hui directement en Inde. Il semblerait que l'off shore soit à présent plus utilisée que le recours aux salariés immigrés pour pallier à la pénurie d'informaticiens.

Non il n'y a pas pénurie si on regarde les chiffres de l'ANPE : 17 000 informaticiens y sont inscrits alors que selon le patronat français il en manquerait 30 000.

Qu'attend-on pour les recaser ? Sont-ils trop chers ou trop exigeants... Manquent-ils de formation ? Et dans ce cas, pourquoi ne pas les reconvertir ?

Le plein emploi ne s'oppose pas toujours à la pénurie de main d'œuvre. Les difficultés de recrutement des entreprises concernent essentiellement :

- les spécialistes du développement grand système,
- les nouvelles architectures,
- les nouveaux systèmes d'information,
- les spécialistes d'architectures client-serveur,
- les programmeurs de bases de données et les spécialistes de la sécurité réseau.

Nous avons aussi constaté une demande soutenue en conseil et en formation provoquée par le passage à l'euro, en conseil et intégration de technologies Internet. Autre secteur atteint par cette tension, c'est indéniable : les télécoms, surtout en raison de l'essor du commerce électronique, des portails, de la téléphonie mobile, etc..

D'où cette ruée des entreprises informatiques sur les jeunes diplômés, certes inexpérimentés (et encore de moins en moins si l'on considère les stages et les projets d'études réalisés), mais qui, sortant tout juste d'une grande école ou d'un cycle universitaire, ont des connaissances à la pointe des technologies. Le travailleur débutant est donc directement concurrent du travailleur expérimenté, surtout que son salaire d'embauche n'a rien à voir. Et peut-être que l'on tient là un début d'explication sur l'existence d'informaticiens chômeurs.

### A qui profite le discours sur la pénurie d'informaticiens ?

Aux jeunes informaticiens qui, pour l'instant, peuvent réclamer des bons salaires, des stock options, des projets techniquement intéressants et bénéficier d'un turn-over facile. Mais attention à la chute.

Aux entreprises. Même si la pénurie a augmenté leur masse salariale, leur chiffre d'affaires croît aussi. Cela leur permet d'attirer des jeunes diplômés scientifiques, qui n'ont pas suivi un cursus informatique, mais que l'on forme rapidement et à moindre coût. Dans ce cas, fort courant, c'est le DRH qui est en position de force. Il offre un emploi, donc un salaire, souvent plus élevé que celui que le jeune aurait eu dans son secteur d'activité, mais moins que s'il avait une formation informatique (une formation prétendue pointue), des perspectives d'avancement et de carrière.

Aux syndicats patronaux. Ce discours leur permet d'exercer une pression sur les pouvoirs publics afin d'ouvrir les frontières à des travailleurs qualifiés, mais peut-être moins payés ou moins protégés, et en tout cas en contrat à durée déterminée, ce qui permet de gérer plus facilement les ressources des entreprises. Il permet aussi de demander des plans de formation d'urgence.

Et au patronat qui peut justifier, par ce discours, l'utilisation de la délocalisation.

Pourtant, cette pratique est encore rarement utilisée. Pour l'instant, le développement à l'étranger n'ampute pas la croissance en France. Et les entreprises ne fuient pas à l'étranger pour échapper aux 35 heures.

### **Serge Leroux de l'ISERES (institut de recherche de la CGT)**

Ce n'est pas parce qu'il y a des difficultés de recrutement dans l'informatique qu'il y a forcément pénurie d'informaticiens.

En principe, les difficultés de recrutement signifient qu'on approche du plein emploi. Le capital ne serait donc plus en position de force.

Il apparaît deux problèmes :

1/ Un manque d'anticipation des pouvoirs économiques et politiques face à une situation prévisible :

- l'augmentation du volume d'activité informatique due à une forte demande d'harmonisation et de normalisation des systèmes économiques (en particulier avec la construction de l'Europe).
- l'augmentation en nature par le développement de l'immatériel dans l'économie qui permet une ouverture quasi infinie des activités et par conséquent une extension quasi infinie du champ du travail.

2/ Les conditions de recrutement amènent la pénurie :

Les exigences de l'employeur augmentent sans cesse dans les domaines suivants : compétences, qualités des prestations, intensité du travail, alors que la rémunération n'augmente plus en conséquence (comme dans toute l'économie française).

Pour pallier à la pénurie, certains patrons constituent des fichiers de candidats.

Quel champ d'intervention pour le syndicalisme ?

1/Prévoir les évolutions économiques en interrogeant les salariés sur l'évolution de leur travail et organiser un débat public sur la question.

2/ Proposer des réformes sur les thèmes suivant :

Le système éducatif,

La démocratie,

L'utilisation d'Internet.

3/ Ouvrir des négociations sur les contrats de travail pour une meilleure qualité du travail et plus de stabilité.

Ces questions se posent de façon urgente car les changements sont perpétuels. En effet, la globalisation du système n'atteint pas seulement le marché du travail mais aussi l'éducation supérieure.

La pénurie d'informaticiens serait aussi un prétexte pour remettre en cause les systèmes existants pour la mise en place d'un système globalisé.

**Mireille Battut du Cabinet SECAFI ALPHA**

Le Cabinet SECAFI ALPHA étudie pour les CE et les CHSCT, entre autre, la mise en place des systèmes d'information.

Or, les informaticiens sont au cœur des systèmes d'information.

1/ Alimentation du système.

Répartition des informaticiens (selon « la Tribune ») :

26 000 chez les constructeurs informatique.

130 000 dans les entreprises en particulier dans les transports et la logistique. Ils se trouvent alors au cœur du métier de l'entreprise. Par contre, les systèmes d'informations intégrés aux entreprises ont un avenir plus incertain.

250 000 dans les SSII qui représentent le poumon du secteur pour le recrutement et la formation. Ainsi des non informaticiens sont « recyclés » dans les métiers de conseil. Les SSII recyclent aussi les informaticiens externalisés des entreprises classiques.

Dès la sortie des écoles, les femmes sont minoritaires. En plus, elles sont en majorité techniciennes et peu sont cadres.

Le turn over est plus important dans les SSII : 16% ce qui représente 40 000 personnes par an.

Un peu plus de 50% restent dans les SSII. Une plus petite moitié vont dans des entreprises plus motivantes où il y a seulement 4% de démission.

Cependant, l'appel d'air des grandes entreprises ne devrait pas durer. Il y a de plus en plus de restructurations, par exemple chez les constructeurs informatiques (exemple IBM) où des salariés qualifiés ont été balayés par le chômage.

Par contre les salariés licenciés par les Start-Up ont pour l'instant été recasés.

Exemple d'Alcatel qui a entrepris des dépenses colossales pour uniformiser le système d'information. 80 à 90% des salariés y sont en régie.

Pendant ce temps, toutes les filiales ont eu de lourdes pertes en frais de gestion dues au nouveau système. Elles sont amenées à disparaître.

Par contre, la réduction du taux de régie se fait pour l'instant de manière indolore (sans plan social).

Pourquoi ces dépenses fabuleuses pour une efficacité pas évidente ?

Cela peut s'expliquer par le besoin de standardisation des procédures avec lesquelles on pourra, ensuite, faire tout ce qu'on veut dans le cadre d'un fonctionnement mondial.

En conclusion, les SSII vont donc se renforcer par l'externalisation des entreprises et ce, dans une optique productiviste.

#### Quelles évolutions possibles ?

Ouvrir le monde de l'informatique grâce au recrutement, à la formation, à la mobilité et à la promotion interne (pour l'instant très rare).

Améliorer les conditions de travail : les 35 heures ont révélé de sérieux dysfonctionnements dans les entreprises qui pratiquent des rythmes démentiels de travail avec par exemple des réunions à 18 heures (pénalisant en particulier les femmes).

Il faudrait se servir de la presse informatique qui représente un moyen d'information largement diffusé. On pourrait aussi (en partenariat avec les CE et les syndicats) créer des cotations d'entreprises pour que cela joue ensuite sur le recrutement.

## DEBAT

#### Pénurie ou pas ?

Le BAC + 5 représente un droit d'entrée dans la profession et implique d'emblée une fausse pénurie.

De plus, le fait que l'évolution d'une carrière d'informaticien se passe sur la tranche 25/35 ans renforce le discours sur la pénurie.

Atos à Lille offre 250 emplois. Le recrutement se fait dans un work café avec bar ouvert.

Les salariés Bac+5 sont embauchés à 160 KF dans le meilleur des cas.

Les jeunes sont de plus en plus détachés de l'entreprise qu'il utilisent comme un kleennex, en se gardant en permanence une sortie de secours : pas de cadeaux pour une entreprise qui les traite mal ; la solution aux problèmes : le turn over.

La pénurie est volontaire. Elle tient aux critères posés, aux salaires (si la mariée était belle, il y aurait des prétendants), à l'obligation du Bac+5, aux conditions de travail dégradées, aux carrières courtes.

Il y a un fossé énorme entre les alléchantes pub pour les SSII diffusées dans les journaux informatiques et la réalité du travail.

Enfin, il est de plus en plus difficile d'augmenter son salaire même en changeant de société. Et en allant dans des sociétés traditionnelles, l'informaticien se prive d'une évolution technique indispensable.

Chez France Télécom, la tendance est à la discrimination contre les personnes plus âgées qui n'ont pas été formées. Et ce à cause de la disparition des centres de formation maison.

La soit-disant sécurité de l'emploi ne suffit plus, il faudrait aussi une sécurité en formation.

Au sujet de la formation : Mireille Battut précise que même si les grandes entreprises ont un % de formation supérieur aux SSII en globalité, elles ne forment pas d'informaticiens pour autant.

Il y a un gros problème de compétence des informaticiens dans ces sociétés où ils n'évoluent pas du tout techniquement. Cette mobilité les mène au chômage en cas de restructuration.

Steria projette de racheter la branche européenne de Bull. Par contre, la branche française de Bull ne l'intéresse pas et 5000 salariés, qui ont la réputation de ne pas se laisser faire, risquent de se retrouver sur le carreau.

Après ce rachat la part du CA de Steria à l'étranger passerait de 5% à 70%.

La vraie difficulté de recrutement consiste à trouver les salariés correspondants à tous les critères du recruteur.

Chez Sema la pénurie n'est pas seulement un discours, c'est aussi une réalité.

Une réalité contradictoire avec les licenciements car, suite au rachat de Sema par Schlumberger, un plan social est annoncé.

De même, Cap Gemini annonce 250 licenciements en Grande Bretagne.

Les SSI s'occupent surtout d'intégration, de régie et d'infogérance.

On reporte les fonctions des entreprises utilisatrices vers d'autres entreprises qui supporteront le coût de la flexibilité.

Mais il est malheureusement difficile de militer dans les sociétés utilisatrices (par exemple à France Telecom).

Chez Fi système il y a 40% de turn over et pas du tout de solidarité.

Dans le service public, il faut mettre des primes pour recruter chaque année au concours. Tous les postes ne sont pas pourvus.

La pénurie est réelle : impossible de recruter et de garder des salariés Bac +2,3,5.

Mireille Battut précise sa vision des services informatiques dans le service public : il n'est pas question de résoudre le problème de la pénurie dans la fonction publique.

L'idée est plutôt de créer de nouvelles filiales qui seront privatisées (comme chez France Telecom).

Des régies, services parallèles aux anciens transformés en « mouvoirs », vont les remplacer.